

Article 1

Rien ne prouve que la crise des agrumes soit causée par les importations en provenance de pays tiers

Jeudi dernier, la Commission européenne a nié que l'importation d'oranges et de mandarines en provenance d'Afrique du Sud soit à l'origine de la crise des prix que les producteurs ont connue au début de la campagne et qui a provoqué de nombreuses manifestations dans la région de Valence. Lors d'une audition au Parlement européen à la demande de la députée européen socialiste Clara Aguilera, le chef de la direction générale de l'agriculture, Joao Onofre, a déclaré qu'« il n'existe aucune donnée statistique indiquant qu'il y a eu une augmentation des importations d'Afrique du Sud pendant la période, qui est nuisible à la production européenne. »

Le haut fonctionnaire a insisté sur sa première intervention et ensuite, après les questions d'autres députés, comme Florent Marcellesi (Les Verts) ou Lidia Senra (IU), sur le fait que la « chute des prix », qu'il a reconnue, est due à des problèmes d'organisation tant de la part du secteur que des producteurs, des problèmes climatologiques et une demande insuffisante. Il a déclaré que l'entrée irrégulière d'agrumes en provenance de pays tiers avec lesquels l'UE a signé des accords commerciaux, comme l'Égypte ou le Maroc, n'est pas un facteur clé. « La Commission ne dispose d'aucune preuve prouvant que la crise est due aux importations en provenance de pays tiers, comme ceux qui arrivent à la suite de l'accord commercial avec l'Afrique du Sud », a déclaré Onofre. « Ils n'aiment peut-être pas cela, mais les chiffres d'importation ne montrent pas une augmentation significative du volume d'oranges arrivant pendant la période critique pour l'Union européenne », a-t-il insisté.

Sa demande n'a pas été bien reçue par les représentants des organisations agraires, qui se sont rendus à Bruxelles dans le cadre d'une mission organisée par le Gouvernement de Valence. Les



producteurs continuent de penser qu'ils ont subi de lourdes pertes au début de la saison et les attribuent en partie au chevauchement des variétés tardives importées d'Afrique du Sud et des variétés précoces produites en Espagne, principalement à Valence et en Andalousie. C'est pourquoi les producteurs demandent à Bruxelles d'appliquer la clause de sauvegarde de l'accord commercial avec le pays africain, ce qui ne semble pas possible actuellement si, comme l'a souligné Joao Onofre, la Commission ne pense pas que les importations perturbent la durabilité du secteur espagnol.

Pour les organisations agricoles, cependant, les données disponibles sont inquiétantes. En ce qui concerne les chiffres d'importation, l'Association valencienne des producteurs agricoles (AVA) a publié ce jeudi des statistiques du ministère de l'Économie qui appuieraient son argument concernant l'augmentation très notable des expéditions d'agrumes d'Afrique du Sud et d'autres pays vers le marché européen au cours des cinq dernières années. « AVA-Asaja considère que l'Afrique du Sud n'est pas la seule source de perturbations pour les agrumes espagnols, puisque d'autres pays tiers, comme l'Égypte ou le Maroc, exercent également une concurrence déloyale. Les chiffres officiels du Ministère du Commerce ne laissent aucun doute, car l'augmentation cumulée des exportations d'agrumes égyptiens - en particulier d'oranges - vers l'Europe entre 2014 et 2018 est estimée à environ 78,9 %, après avoir atteint un total de 332 126 tonnes. En même temps, la croissance des exportations turques a été estimée à 18,2 %, après avoir atteint un total de 284 882 tonnes pendant la période considérée. Quant à l'Afrique du Sud, une augmentation de 40,4 % a été observée », déclare l'association présidée par Cristóbal Aguado.

Lien article : <https://www.freshplaza.fr/article/9066190/rien-ne-prouve-que-la-crise-des-agrumes-soit-causee-par-les-importations-en-provenance-de-pays-tiers/>



Article 2

L'Espagne veut réduire les exportations d'agrumes d'Égypte et de Turquie vers l'UE

L'Association des agriculteurs de Valence (AVA-ASAJA) invite le ministère de l'agriculture à mettre en œuvre les ressorts nécessaires pour entamer le processus visant à obtenir l'application future d'une clause de sauvegarde contre les agrumes en provenance de pays tels que l'Égypte et la Turquie, après avoir constaté l'augmentation exponentielle au cours des cinq dernières années de leurs exportations d'agrumes vers le marché communautaire. L'augmentation des expéditions d'agrumes sud-africains vers le marché européen a également été très notable au cours de la même période et, par conséquent, divers organismes politiques et administratifs ont déjà demandé la mise en œuvre du mécanisme de sauvegarde, mais AVA-ASAJA considère que l'Afrique du Sud n'est pas la seule source de perturbation du marché espagnol des agrumes, puisque d'autres pays tiers, tels que ceux déjà mentionnés, exercent également une concurrence déloyale.

Les chiffres officiels du ministère du Commerce ne laissent aucune place au doute et corroborent cette thèse. Ainsi, l'augmentation cumulée des exportations d'agrumes égyptiens - en particulier d'oranges - vers l'Europe entre 2014 et 2018 s'est traduite par une hausse inquiétante de 78,9 % après avoir atteint un total de 332 126 tonnes, tandis que dans le cas de la Turquie, la hausse s'est matérialisée en 18,2 %, après avoir atteint, pendant la période précitée, un chiffre global de 284 882 tonnes de livraisons. En Afrique du Sud, l'augmentation a été de 40,4 %, comme le montrent les graphiques accompagnants ces informations.

Il en résulte que plus de 1,5 million de tonnes d'agrumes provenant de ces trois seuls pays - sans compter les tonnages d'agrumes provenant d'autres pays comme le Maroc, l'Argentine ou le Brésil - ont inondé l'Europe ces dernières années en concurrence avec l'Espagne pour le même créneau commercial lorsque les conditions de travail, environnementales, fiscales ou phytosanitaires en vigueur ne sont pas les mêmes que dans l'ensemble des pays de l'UE.



Le président de l'AVA-ASAJA, Cristóbal Aguado, estime que « cette situation est criante et que les procédures nécessaires doivent être mises en place pour déterminer s'il convient d'appliquer d'éventuelles clauses de sauvegarde, comme vient de le décider la Commission européenne dans le cas du riz après avoir réalisé les études pertinentes qui ont démontré l'effet extrêmement négatif sur les intérêts des producteurs européens qui importaient le riz du Cambodge et du Myanmar. »

Aguado, qui participe aujourd'hui à la commission de l'agriculture du Parlement européen à Bruxelles pour s'attaquer aux problèmes de la culture des agrumes, rappelle « l'impact dévastateur sur les revenus de milliers de familles qui connaissent la crise actuelle des agrumes en Espagne » et appelle « la Commission européenne à comprendre d'urgence qu'il est nécessaire d'appliquer des critères de réciprocité pour signer les accords commerciaux, à la fois pour garantir la sécurité sanitaire des fruits qu'ils nous envoient et pour mettre sur un pied d'égalité les autres éléments conditionnant afin de garantir que la concurrence puisse se développer d'une manière peu équilibrée. »

En outre, le président de l'AVA-ASAJA a demandé au gouvernement espagnol de « se mettre au travail sur cette question car les processus pour obtenir une clause de sauvegarde sont longs, ils durent trois ans, ils doivent être parfaitement documentés et il est donc essentiel de se mettre au travail. »

Exportaciones de cítricos de Egipto a la Unión Europea (en toneladas):

	2014	2015	2016	2017	2018
Naranjas	181.960	196.841	265.466	281.094	322.449
Mandarinas	1.607	1.705	1.068	1.819	5.620
Limonos	880	307	2.220	3.520	3.595
Pomelos	259	501	426	295	459
Total	184.709	194.356	269.185	286.744	332.126

Exportaciones de cítricos de Turquía a la Unión Europea (en toneladas):

	2014	2015	2016	2017	2018
Naranjas	13.300	14.094	32.048	22.017	25.246
Mandarinas	51.702	39.356	39.519	35.983	46.526
Limonos	83.569	113.454	102.015	90.063	128.072
Pomelos	92.338	74.285	93.001	62.541	84.935
Total	240.911	241.194	266.594	210.636	284.822



Exportaciones de cítricos de Sudáfrica a la Unión Europea (en toneladas):

	2014	2015	2016	2017	2018
Naranjas	380.209	428.491	402.977	450.921	464.249
Mandarinas	85.306	94.937	115.815	116.042	129.214
Limonos	36.493	41.364	63.079	78.789	110.276
Pomelos	76.707	89.995	90.670	96.300	109.359
Total	579.026	655.149	672.912	742.379	813.410

Les données pour 2018 correspondent à la période janvier-novembre.

Lien article : <https://www.freshplaza.fr/article/9065714/l-espagne-veut-reduire-les-exportations-d-agrumes-d-egypte-et-de-turquie-vers-l-ue/>

